

Compte-rendu conseil municipal#2 le 29 mai 2020.

20h, l'ordre du jour est énoncé par Mme le maire : 1 - Nomination d'un(e) secrétaire de séance.

- 2 -** Approbation du compte-rendu du 1^{er} conseil municipal.
- 3 -** Désignation des délégués pour les différents syndicats.
- 4 -** Choix/vote des indemnités de Mme le maire/des adjoints.
- 5 -** Attribution des commissions aux élus.
- 6 -** Approbation des délégations de Mme le maire.
- 7 -** Questions diverses.

- 1 - Stéphanie d'Amiens d'Hébécourt se propose et est nommée comme secrétaire de séance.

- 2 - Tour de lecture pour approbation du C.R. du conseil municipal #1 du 25/05/20. Le conseil s'accorde à gagner du temps sur cette étape dans le futur en le consultant par mail par avance n'ayant plus ainsi qu'à en signer l'exemplaire papier.

- 3 - Répartition de prise en charge des instances par les élus :

ELECTRICITE (SE60) : Laura Catry, Cyril Stucki, Thierry Bouvier.

ECOLES (SIVOM) : Laura Catry, Laury Farinaccio, Christophe Couturier, Michaël Hueber.

SYNDICAT DES EAUX : Laura Catry, suppléant Matthieu Grisvard.

CCVT : Laura Catry, Matthieu Grisvard, Julie Pajot.

FIBRE (SMOTHD) : Laura Catry, suppléants Cyril Stucki et Edith Farinaccio.

- 4 - Choix des indemnités de Mme le maire et des adjoints :

Les taux fixés par l'administration ont été revus à la hausse pour l'année 2020.

Le conseil décide à l'unanimité de suivre l'ancien taux, afin que l'économie ainsi effectuée compense en partie l'indemnité de l'adjoint ajouté par rapport à l'équipe municipale précédente.

- 5 - Attribution des commissions aux élus :

M. Grisvard et C. Couturier ont proposé de regrouper certaines commissions ayant émané du projet participatif. Cela a été adopté à l'unanimité. La liste de volontaires participant est encore en cours de constitution.

#1 : VOIRIE / SECURITE & ECLAIRAGES : L. Catry, M. Grisvard, T. Bouvier, C ; Stucki.

#2 : ECOLE/ENFANCE/MAM & SERVICES PUBLICS : L. Catry, M. Hueber, C. Couturier, L. Farinaccio..

#3 : SPORTS & LOISIRS - INFRASTRUCTURES/RENDEZ-VOUS SPORTIFS & SANTE : L. Catry, M. Grisvard, M. Hueber, L. Farinaccio. G. Michelin.

#4 : SOLIDARITE - CONVIVIALITE - MOBILITE & TIERS-LIEU : L. Catry, E. Farinaccio, J. Pajot, G. Michelin.

#5 : CHEMINS / PATRIMOINE & CULTURE : L. Catry, L. Farinaccio, C. Stucki, G. Michelin, S, d'Amiens, E. Farinaccio, J. Pajot.

#6 : EAU / RECYCLAGE / ECONOMIE CIRCULAIRE & PLU : L. Catry, M, Grisvard, T. Bouvier, S. d'Amiens, G. Michelin, L. Farinaccio.

#7 : COMMUNICATION & INFORMATION : L. Catry, M. Grisvard, J. Pajot, S d'Amiens.

- 6 - Délégation au maire :

Madame le maire relit au conseil les délégations. A l'unanimité, le conseil lui confie ces délégations.

- 7 - Points divers.

- **ECOLES :** Hadancourt le haut clocher va pouvoir accepter 15 d'élèves de plus grâce à une salle mise à disposition par la mairie (tous les CM2 et certains CE1.

: Serans reste fermée pour l'instant. Un problème de toilettes à la vue de tous est à régler.

- **CANTINE** des écoles/CLSH : le problème des prix élevés de la cantine est soulevé (suite au changement de fournisseur ?)

- **A VALECCOURT** : Une grande vigilance est portée aux ventes de terrains en « zone N » (zone naturelle préservée qui interdit toute construction de + de 9m²/caravane), utilité prévue, divisions...

: Un terrain non entretenu cause des dégradations sur les lignes électriques. Il nécessitera une intervention rapide pour une remise en état.

: Les fossés sont à nettoyer d'urgence sous peine d'inondations aux prochaines grosses pluies cela est à la charge de la préfecture ou de la mairie selon les zones avant/après les panneaux d'entrée du hameau. Ce besoin est ancien et récurrent en plus du Cudron à nettoyer.

- **AU VOUST** : disparition d'une plaque d'égout, sécurisation, dépôt de plainte.

- **AU MARAIS** : une sapinière sur un terrain particulier pose problème par manque d'entretien. (Chute de branches sur la voie, sur auto).

- **A BEAUGRENIER** : Vol d'un panneau. Fossés à nettoyer.

: Un chemin est à remblayer suite à la demande d'un administré.

- **AU BOUT DU BOIS** : projet d'abribus. Négociation en cours avec les propriétaires des parcelles concernées.

- **BOURG** : un problème de voisinage (nuisances sonores) est soulevé. Nécessité de conciliation ?

: Un câble électrique pend dangereusement rue soins.

: Un mur menaçant de tomber à côté de l'église. Cela dépendrait de la mairie ?

: MARE en attendant sa sécurisation (barrières ?) un panneau pourra rappeler la responsabilité des parents envers leurs enfants.

- Proposition de se mettre en lien avec les personnes à mobilité réduite en vue de leur proposer un service gratuit de nettoyage/sécuriser l'accès à leur domicile/ leur prendre leurs déchets verts. Les inviter à se manifester.

- Evocation d'un projet de collecte communale de déchets verts.

- Est évoqué le grand stock de papier et enveloppes à entête avec un écusson de Montjavoult, imprimé au dernier moment par l'équipe municipale sortante. Contraignant à l'utilisation d'un visuel non choisi et inadapté aux nouveaux moyens de communication, l'équipe décide de l'utiliser tout de même par logique écoresponsable.

- Constat du mauvais état du matériel communal dont l'entretien/révisions n'a pas été régulier.

- Nécessité de développer la communication entre l'équipe municipale et les habitants. Via l'affichage (plus clair), le développement de la gazette municipale, la conception d'un livret de bienvenue aux nouveaux habitants (informations/règlementations).

- Madame le maire rencontre les maires du SIVOM (regroupement scolaire Hadancourt/Serans/Montjavoult) jeudi 04/06.

- Volonté de prise de contact avec les associations Montjoviennes par courrier en vue de se rencontrer avant septembre.

- Question du maintien de la brocante en raison du COVID.

- Proposition d'une « Boîte à dons » sur le principe des livres (casiers + objets/semis) à côté des livres ?

- Proposition artistique de S. d'Amiens d'Hébécourt : un panneau d'avertissement « attention vache vagabonde », à proximité du pré du Vouast au carrefour avant la mare, pour signaler la vache Marguerite fugueuse incorrigible.

- ADTO : Administration Départementale de l'Oise, société publique conseillant en administration/voirie nécessite un délégué.

- Un rendez-vous est pris par l'équipe pour l'exploration des finances.

21H30, l'ordre du jour étant épuisé, le conseil est clôturé.